

Compte-rendu du CSEE MAAF EXTRAORDINAIRE DU 26 avril 2023

1. PRESENTATION DU BILAN DES COMPTES 2022 ET RAPPORT DE GESTION DU CSEE NIORT UES COVEA PAR LE CABINET FIDUCAC

69 élus
7 salariés
4 Commissions : ASC ...

-1 493 217 euros : exercice 2022
Fonds propres à fin 2022 : un peu plus de 4 Millions

Budget de 700 000 euros pour AEP consommé à hauteur de 62% (432 135 euros)

Utilisation des ressources ASC :

Enfance : 1 503 472 euros
Vacances 5 409 233 euros
Loisirs : 1 136 717 euros
Social : 26 420 euros
Hors budget : 229 133 euros

6 924 salariés ont bénéficié du Pass adulte
Un peu plus de 1 000 participants au voyage
Location séjour : 1 341 semaines de vendues (+30% par rapport à 2021)
Chèques vacances : 4 436 salariés en ont bénéficié (+1 400 salariés VS 2021)

Budget prévisionnel : 8 061 500 euros
Budget réel : 8 304 976 euros.
Soit budget consommé à 103%
C'était un souhait suite aux excédents de l'année 2020.

2. CERTIFICATION DES COMPTES PAR LE CABINET KPMG

Approuvé à la majorité des membres présents
Nous nous sommes abstenus

3. APPROBATION DU BILAN DES COMPTES 2022 DU CSEE NIORT UES COVEA ET AFFECTATION DES RESULTATS

Approuvé à la majorité des membres présents
Nous nous sommes abstenus

4. CONSULTATION SUR LE RAPPORT DE GESTION DES COMPTES, DES CONVENTIONS REGLEMENTEES ET DU RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMISSION DES MARCHES

Compte-rendu du CSEE MAAF Ordinaire du 26 avril 2023

Point « direction métier » :

1. INFORMATION SUR L'EXPERIMENTATION RELATIVE A L'ASSOUPPLISSEMENT DES CONGES DANS LA FICHE D'ORGANISATION A AU SEIN DE LA DIRECTION INDEMNISATION

Déclaration CFDT

Présentation Direction sur l'expérimentation relative à l'assouplissement des congés dans la fiche d'organisation au sein de la Direction indemnisation.

Constats :

- Difficultés de pose de congés l'été et à Noël
- Impossibilité de pouvoir prendre 3 semaines de congés consécutives
- Arbitrage mal vécu qui crée de la tension dans les équipes et entre manager/conseiller

Grosse attente des équipes : l'horaire individualisé

Objectifs :

- Permettre à tous de pouvoir prendre 3 semaines de congés entre le 1^{er} juillet 31 août
- Accroître la possibilité entre le 15 juillet et le 15 août
- Etre aux attendus des objectifs de joignabilité et de gestion (éviter des effets de bord trop importants pour les présents ; sécuriser la maîtrise des stocks pour éviter les retards de gestion)

Pour cet été, très peu d'arbitrage. Mais la Direction ne donne pas de chiffre. 70% des personnes ont 3 semaines.

Tout le monde n'a pas 3 semaines entre le 1^{er} juillet et le 31 août. Souvent par choix...

Appel à la sous-traitance un peu plus forte sur ces périodes. Un surplus a été demandé pour compenser les congés des salariés MAAF.

Si gros épisode climatique en septembre il n'y aura pas de remise en cause du test sur décembre. Les salariés pourront-ils prendre des jours supplémentaires suite à ce nouveau calcul ? Les personnes arbitrées seront les premières regardées. Egalement pour celles qui ont coupé ou qui n'ont eu que 2 semaines. Mais ce qui a été accepté ne sera pas revu. On ne relance pas une campagne d'été.

Ce qui sera observé sur ces phases de test (été 2023 et Noël 2023) :

- Une joignabilité au RDV des ambitions
- Gestion des stocks GED sous les seuils d'alerte des entités concernées
- Impact positif sur l'absentéisme imprévu
- Retours des conseillers sur ce test

Comment allez-vous recueillir les retours conseillers ?

Cela sera vu avec le responsable de Centre pour voir comment mesurer ce retour. Sondage ou encadrement.

L'absentéisme va être étudié pour voir s'il y a un impact sur l'absentéisme ponctuel (hors longue maladie)

Le quotas des absents passera de 34% à 40%

Annonce d'une réflexion sur les horaires mobiles

Les Centres de fréquence fermeront à 17h00 l'été. La prise d'appel sera concentrée de 8h30 à 17h.

Elu CFDT demande si au lieu de sous-traiter on peut faire appel à Fidélia... !!!

Réflexion pour que Fidélia aide hors horaires d'ouverture des Centres de gestion en cas de grosses cat nat/événements climatiques !

2. COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION SANTE, SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL NIORT DE L'UES COVEA DU 11 AVRIL 2023

Alerte sur 13 agences un peu partout en France. Selon la Direction 11 d'entre elles n'auraient pas de problème lié au travail.

La Direction ne voit pas de problème agence de façon générale.

La Direction rejette l'alerte sous prétexte qu'elle n'est pas assez précise. Il faudrait des noms de personnes.

Seulement, le souci est général. Soucis soulevé par tous les élus depuis plusieurs mois. Appuyé par le cabinet qui a fait l'expertise.

Gros échange entre la CGT et la Direction sur ce sujet.

La CGT réclame un enquête conjointe sur le réseau agence. La Direction continue à refuser.

Compte-rendu du CSEE MAAF Extraordinaire du 26 avril 2023 – Dossier inaptitude

CONSULTATION SUR LE RECLASSEMENT AU SEIN DU GROUPE COVEA D'UN COLLABORATEUR DECLARE INAPTE

Vote favorable à la majorité des membres présents

Nous avons voté défavorable.